PV 15 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES

DU 24 FEVRIER 2006

Présents

VILLE DE BRUXELLES :

P. DECLOUX : Echevin de la Mobilité
M. VERKINDERE : Cabinet de l'Echevin Decloux
M. DANDOY : département Urbanisme - Eco-conseil
P. VAN OBBERGHEN : département Urbanisme - 1er aménagement voiries, trottoirs, espaces verts
A. VAN DEN HOUTE : département Travaux de Voirie

NOMO :
L. COVELIERS

GAQ N-E /EUROPA WIJKCOMITE:
R. RZEWNICKI (+ Fietsersbond)
A. DEWEZ

LIGUE DES FAMILLES :
J. DEKOSTER

AED :
F. DEPOORTERE

COMITE DE DEFENSE DES HABITANTS DE BRUXELLES-CENTRE + EUCG:
B. DOEMPKE

CIAPANOH :
G. DEBONGNIE

Excusés

POLICE/TRA :
A.BURY

«FIETSERSBOND»:
A. MAES

FEDERAUTO :
G. VAN GANGH

EUCG :
T. COOPER

1. APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2005

PV approuvé.

L'Echevin fait le point sur quelques dossiers en cours :

Boulevards centraux : le bureau Espaces Mobilités a réalisé une première esquisse qui a été revue et soumise à l'avis de la police.

Square Ambiorix : marquage d'une bande voiture en sens unique avec sur largeur et une PCM sur tout le pourtour. La Ville et la STIB se sont mis d'accord sur la répartition des frais et la soumission du dossier au collège est prévue normalement pour dans 2 semaines. Comprend aussi la traversée du parc depuis la rue d'Archimède pour rejoindre la rue de Pavie.

Le bd E. Bockstael et l'av. Houba de Strooper seront aménagés par simple marquage en 2x 1,5 bande voiture avec PCM dans chaque sens et ce, sur toute leur longueur. La STIB et le Bourgmestre sont d'accord.

Rue Orts et rue A. Dansaert : marquage cyclable sur toute la longueur avec PCM là où la largeur le permet.

➔ demande à l'AED de prévoir une PCM sur le tronçon du bd. Albert II (entre la petite ceinture et la rue des Croisades) afin d'assurer la continuité des marquages du Bd Jacqmain

Deleted: .

Formatted: Indent: Left: 0 cm, First line: 0 cm

2. SUIVI DES POINTS DE LA REUNION PRECEDENTE

Formatted: Space Before: 6 pt

2.1. SUL (suivi)

Quartier N-E : les recommandations de l'étude de mise en SUL établie par Agora ont été appliquées sur le terrain.
➔ Le GAQ souhaiterait le plan d'Agora sur les SUL pour le quartier N-E (Travaux de Voiries)

Pour le Pentagone, les SUL sont subordonnés à la mise en zone 30 des quartiers. La zone confort (centre historique) devrait être réalisée la première, suivie des zones Béguinage, Senne (le Collège a approuvé les dernières modifications des plans) et Marolles.

Sous réserve d'imprévus dans les dossiers zones 30, on peut espérer que les SUL soient installés dans le Pentagone pour la fin 2006 (hormis les zones Royale et Martyrs)

Formatted: Indent: Left: 0 cm, First line: 0 cm

2.2. Convention Ville-Pro Velo

6 écoles bénéficient actuellement de la formation donnée par Pro Velo. Pour la nouvelle convention 2006, l'objectif est d'élargir aux écoles flamandes et à d'autres écoles de la Ville. Contact a été pris aussi avec l'IP pour proposer aux enseignants des formations de « moniteurs vélos », ainsi que pour tester le brevet cycliste dans une école.

L. Coveliers demande quelles écoles sont équipées de range-vélos dans leur enceinte. Il n'y a pas d'inventaire actualisé et il semblerait que peu d'écoles aient des cours suffisamment vastes. Dans le cadre des aménagements de sécurisation des abords d'école, les Travaux de Voiries devraient installer du stationnement vélo devant de nombreuses écoles.

Deleted:

2.3. Stationnement vélo

Un nouveau marché pour l'achat de 250 U renversés va être lancé cette année par la Ville.

Dans la demande de l'EUCG, l'AED prend en charge les range-vélos sur les voiries régionales (Schuman, Cortenbergh, Belliard).

Des photos sont les bienvenues. Plus les infos sont précises (nombre, lieu exact avec n° de rue, photos), mieux c'est.

Demandes prioritaires : rue Guimard, devant le Parlement européen rue Wiertz + autour du Palais des Beaux-Arts.

Priorité au placement sur les emplacements de parking, ou si ce n'est pas possible sur les oreilles mais ne pas oublier d'abaisser la bordure.

Etant donné que le nombre de U de la Ville est limité, la priorité est d'équiper les lieux où il n'y a actuellement pas de range vélo. Dans l'immédiat, il n'est donc pas prévu de remplacer les range-vélos ancienne génération (« éléphant »).

Pour les demandes émanant d'entreprises, la Ville agira plutôt dans le sens d'un aménagement par l'entreprise elle-même avec demande d'autorisation auprès de la Ville.

➔ MD rassemble toutes les suggestions envoyées par les associations. D'autres suggestions peuvent être faites via l'e-mail vélo@brucity.be.

2.4. Vol de Vélos :

Marquage : le VSPP peut venir pour un événement s'il y a suffisamment de demandes (>70 vélos par jour). La Ville souhaite que la demande vienne des associations.

=> L. Coveliers contactera l'ULB qui pourrait directement réserver un graveur auprès de Geert Vereecke du VSPP Drive In Gravage à Ostende.

La Ville pourra assurer une partie de la promotion.

2.5. Bande bus Montagne de la Cour + Ravenstein

Réalisé.

2.6. Vade-mecum régional aménagements cyclables

Le vade-mecum sortira par fascicules et sur internet.

Le 7 mars, présentation du premier cahier (étude IBSR sur les accidents des cyclistes)

Suivront : le marquage des SUL, les bandes bus/vélo, les marquages en général (2006).
Pour 2007 ? les revêtements routiers.

2.7. Campagne de sécurisation av. de Stalingrad

Le marquage provisoire de la PCM est imminent. Le rond-point place Rouppe est fait.
Pour l'inauguration, il faut attendre un mois, le temps de terminer les travaux.

B. Doempke signale que la promenade piétonne sur le terre-plein central est compromise par le stationnement de véhicules au carrefour avec les latérales.

2.8. Carrefour SUL de la rue des Petits Carmes/rue du Pépin

L. Coveliers propose de mettre un « stop » pour freiner les automobilistes qui déboulent de la rue du Pépin.

=> ***à réaliser par le département Travaux de Voirie après avis de la Police.***

3. NOUVEAUX POINTS

3.1. Dring Dring

La Ville envisage 2 itinéraires pour les écoles le 17 mai (Pentagone + Laeken) avec visite de l'ancien Hôtel communal de Laeken et du bâtiment des Archives.

Pour les entreprises (19 mai), l'itinéraire du Centre-ville reste et une seconde balade sera organisée sur Haren-Evere à la demande de la STIB.

La Ville travaille à l'organisation d'un concours avec des prix en rapport avec la culture et envisage d'offrir une chasuble fluo aux participants.

➔ prévoir une information spécifique pour Haren (toute-boîtes)

3.2. Accès à la goulotte B. Horta depuis le Mont des Arts (P. Maillet)

Actuellement, les voitures et cyclistes sont obligés de prendre à droite vers la place Royale.

➔ revoir le marquage (ligne continue doublée de pointillés) pour que les cyclistes puissent tourner à gauche et emprunter la goulotte. (Travaux de Voirie)

3.3. Aménagements cyclables quai des Usines (P. Maillet)

Sur le tronçon qui va du poste de police à la première latérale droite, il y a déjà un trottoir partagé avec une piste cyclable.

- ⇨ ***l'AED va étudier la mise en SUL de la latérale sur le reste du quai des Usines***
- ⇨ ***La commission vélo souhaite que les pistes cyclables en trottoir soient évitées***
- ⇨ ***une lettre signée par l'Echevin en tant que représentant de la Commission Vélo sera adressée au Ministre Smet en ce sens (voir aussi étude IBSR sur accidents cyclistes)***

4. DIVERS

4.1. Promenade verte régionale : G. Debongnie rappelle que le CIAPANOH a fait une propositon d'itinéraire alternatif sur Neder-Over-Heembeek et souhaite savoir si une suite a été donnée à sa demande. F. Depoortere signale que jusqu'à présent, l'IBGE n'a rien transmis à ce propos à l'AED mais le mieux est de se renseigner directement auprès de l'Institut.

4.2. ICR 11 : l'alternative au Kruipweg (via Pâturages et Beyseghem) a été reprise par le bureau d'études et sera balisée.

4.3. Bande confort sur les rues pavées : les associations souhaitent obtenir une liste des rues pavées où il serait possible de couler une bande en schlamm (ex : rue de la Banque ou rue de la Forêt Sauvage).

4.4. Rue des deux Eglises : il a déjà été demandé de masquer le feu cycliste pendant la durée des travaux.

➔Lettre de l'Echevin au nom de la Commission Vélo afin d'appuyer cette demande.-

Formatted: Font: Bold

4.5. Brigade cycliste police :

➔demande de la Commission d'inviter le commissaire J. Dekeyser.

ATTENTION CHANGEMENT DE DATE !

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION : VENDREDI 12/05/2006